Université Polytechnique Hauts-de-France
SCD – Département d'appui à la recherche
Julie Cagniard – Mélissa Defond

07/04/2020

Synthèse CasuHAL
Avril - 2020

Questions soulevées

- **Communication autour du lancement d'un portail HAL** (bibliothèque universitaire de la Nouvelle-Calédonie) : souhaite avoir un retour d'expérience d'autres bibliothèques sur les plans et supports de communication mis en place au lancement de leur portail HAL.

- **Dépôt des posters dans HAL** (bibliothèque de Sorbonne Université) : une chercheuse veut déposer un poster réalisé avec 4 co-auteurs, qu'elle a présenté à l'occasion d'une conférence. L'un des co-auteurs a déjà déposé le poster, mais présenté à l'occasion d'une autre conférence. Comment cela fonctionne, nouveau dépôt, ajout d'une mention sur le dépôt ? →
  - Deux documents différents (même si le fichier est identique) donc deux dépôts, les deux conférences doivent être mentionnées sur HAL (Université de Montpellier). Même réponse pour deux autres universités.

- **Problème IdHAL** (Université de Montpellier) : une fois l'IdHAL créé, les publications réparties sur plusieurs formes auteur sont regroupées, mais en faisant une recherche simple avec le nom de l'auteur, on ne trouve que les publications d'une de ces formes auteur. La solution consiste à utiliser Auréhal pour remplacer toutes les formes auteurs par la forme auteur validée. Alors, toutes les publications sont bien regroupées sous la même entrée et on les retrouve toutes lorsqu'on fait une recherche simple avec le nom de l'auteur (forme validée). Cette action devrait être faite automatiquement lors de la création de l'IdHAL ? →
  - On ne peut pas remplacer automatiquement des formes auteurs par une autre sans vérifier : certaines formes auteurs restent valides (des gens changent de noms, ou de noms de signatures de papiers, etc.). C'est pour ça qu'on a des identifiants, pour ne pas changer les formes auteurs choisies à un instant t (université de Lyon2).
  - Des chercheurs rencontrent des problèmes de gestion de leurs différentes formes auteurs malgré la création d'un idHAL. Cela semble provenir de l'affiliation des auteurs lors de l'import des références dans HAL et plus particulièrement par DOI ; en effet la forme auteur n'est pas forcément l'IdHAL (université de Lyon1).
  - Il n'est pas naturel pour un chercheur de devoir faire une recherche par identifiant pour retrouver l'ensemble de ses publications. Sans pour autant fusionner les formes auteur, il serait peut-être possible de considérer les formes auteur reliées à l'IdHAL comme des « formes rejetées » de manière à ce qu'elles soient comprises dans les résultats lorsque l'on fait une recherche sur la forme préférée. Utilisation de ce problème comme un argument auprès des chercheurs pour la création du CV HAL.

- Favorable à toute idée qui nous rapprocherait d'un meilleur contrôle des formes auteurs ou de résultats de recherche sur l'ensemble des formes possible d'un nom (université de Toulouse III).

❖ **Publication version éditeur sur HAL** (bibliothèque universitaire de Valenciennes) : un chercheur a publié la version éditeur de sa publication sans savoir s'il avait les droits. Sa publication a été rejetée par le CCSD en l'état. Le chercheur n'a que la version éditeur de sa publication. Il ne peut pas contacter l'éditeur, car la revue n'existe plus. Sa publication a été publiée dans la revue EsprIUT (le magazine des IUT de France). Un courrier reçu de l'éditeur précise une diffusion large dans tous les IUT. Mais nous avons également trouvé sur internet une page qui mentionne que la revue a été en vente →

- La solution la plus simple serait de transformer le fichier en post-print. Si la mise en page n'est pas trop lourde, on peut faire du copier-coller dans un traitement de texte et retransformer le document en PDF. Si la mise en page est lourde, il vaut mieux utiliser Adobe Pro et supprimer les marques éditoriales. Comme l'article a plus d'un an le dépôt du post-print ne posera pas de problème (université de Toulouse III).
- Si l'éditeur n'existe plus, plus personne n'a de droits sur cette publication hors l'auteur et on peut donc considérer que l'auteur a l'autorisation de l'éditeur pour déposer cette version.

❖ **Workshops dans HAL ?** (BU Clermont-Auvergne) : peut-on déposer dans HAL des workshops (type ateliers collaboratifs lors d'évènements sur une thématique) et sous quel type de document ? →

- Le plus adapté c'est le type de document : document de travail – prépublication (Université de Toulouse – Jean Jaurès)
- La catégorie "workshop" existe mais c'est une donnée LocHal. Pour pouvoir déposer ces types de documents, il faut soit déposer depuis un portail qui a demandé l'ajout du type de document, soit l'ajouter à son propre portail et déposer directement depuis le dit portail. Les dépôts ne seront cependant pas visibles sur le portail HAL générique (Université de Pau et des Pays de l'Adour).

❖ **Communication dans un colloque annulé** (Université Cote d'Azur) : Peut-on ou doit-on mettre dans HAL des communications de congrès ou de colloques annulés ?

- S'il y a le texte intégral, une diffusion sur Hal peut compenser l'annulation du colloque et permettre la diffusion de l'information malgré tout. Mais trouver un endroit pour indiquer que le colloque n'a pas pu se tenir. S'il n'y a que la notice, attendre avant de diffuser sur Hal au cas où le colloque serait simplement reporté (Université de Lille).
- Si le colloque a été annulé, mettre plutôt ce type de document dans "Document de travail" avec l'explication dans le résumé, en commentaire ou/et dans le descriptif, comme quoi le texte avait été accepté mais que le colloque a été annulé (ENS de Lyon - Site Descartes).

❖ **Référencement de publications / acknowledgements** (Bibliothèque de Sorbonne Université) : Est-ce que HAL permet également de référencer les articles où le personnel ou la plateforme est cité

dans les remerciements ? Une idée de la manière dont une telle collection pourrait être alimentée (autrement que par le biais d'un tamponnage manuel) ? →

- Le champ "Collaboration / Projet" d'un dépôt pourrait être le lieu où saisir ce genre de renseignement. Cela permettrait de construire ensuite un tamponnage automatique. Mais cela supposerait que ces informations soient saisies au moment du dépôt, ce qui n'est guère intuitif (et qui pourrait décourager les chercheurs qui doivent remercier beaucoup de partenaires) ... (URFIST de Paris – Ecole nationale des Chartes).
- Utilisation du champ "Financement" pour les remerciements. Production de fichiers bibtex à partir de ressources telles que Scopus pour les importer dans Hal, et récupération des données remerciements/acknowledgements directement dans le champ financement de HAL (Université de Pau et des Pays de l'Adour).

❖ **Communication dans un colloque en ligne** (Université Bourgogne Franche-Comté) : Comment ajouter la référence d'une communication présentée dans une conférence qui a eu lieu uniquement en ligne ? Il n'y a pas de lieu à saisir alors que ce champ est obligatoire pour ce type de dépôt →

- Pour le lieu, mettre celui où l'auteur était physiquement lors de sa communication ou celui de son institution (Université de Pau et des Pays de l'Adour)
- "Online" dans le champ ville (un gros congrès dont les actes étaient en ligne) et le pays où la conférence aurait dû avoir lieu (université de Rennes 1).
- Ça vaut la peine d'approfondir la question. Avec les pandémies et les enjeux environnementaux (limitation des impacts carbone de la recherche), ce mode de communication scientifique risque de se développer fortement dans les années qui viennent (université de Lille).

❖ **Déposer des bibliographies dans HAL** (Bibliothèque Université Clermont Auvergne) : Est-il possible de diffuser dans HAL des bibliographies rédigées pour des ouvrages publiés ? →

- Les bibliographies ne sont pas acceptées sauf à être **publiées** dans une revue ou un ouvrage.
- HAL n'accepte pas les bibliographies, sauf si cette bibliographie est en soi un article ou un chapitre de l'ouvrage (université Bordeaux-Montaigne).

❖ **Api hal : alphaAuth et structPrimary** : quelle est la différence entre les champs structHasAuthId_fs et structHasAlphaAuthId_fs ? Les deux lient identifiants auteurs et structures (ex wiki), mais que signifie AlphaAuth (qui donne légèrement plus de résultat). Pareil pour structPrimaryHasAuthId_fs et structHasAuthId_fs ?

Outils présentés

❖ **Plugin HAL_pub SPIP** (École Normale Supérieure de Lyon) : problème pour relayer sur le site SPIP du laboratoire les références HAL avec le plugin HAL_pub (https://plugins.spip.net/hal_pub.html).

- L'université Paris Nanterre ne rencontre aucun problème avec le plugin HAL_pub SPIP.

- **Kibana/ESGBU** (Université Toulouse III - Paul Sabatier) : Les statistiques pour l'ESGBU à partir de kibana. Comment procéder pour avoir les stocks et flux des publications d'un même établissement ? Pour les consultations (usages), l'URL HAL-tlse3 a été complété dans le champs "value" mais 0 consultation comme résultat. →
  - Il faut saisir dans value l'adresse url complète de votre portail : https://hal-univ-tlse3.archives-ouvertes.fr/ et pour les stocks et flux : c'est le portail qui est entendu comme une collection car un portail est une collection de Hal, donc il faut mettre en majuscules **UNIV-TLSE3** et par auto-complétion le portail devrait apparaitre (Bibliothèque Universitaire Maurice Agulhon/Avignon).
  - Pour les stocks et flux, il faut chercher par la collection de l'université et non par le portail (Université de Perpignan).

Varia

- **Synthèse des mails CasuHAL** (bibliothèque universitaire de Valenciennes). Les synthèses pourront être mises sur le wiki CasuHAL → sur le wiki, il pourrait y avoir un lien vers le mail de la liste de diffusion (celui de début de thread), comme ça quand une réponse a été donnée par un ou plusieurs collègues cela peut permettre de contacter la ou les personnes si besoin d'éclaircissements, ou de relancer sur la liste (université Lyon 2).

- **Exposition en ligne sur la Science ouverte en dessins** (Université de Paris) : "La science peut-elle être ouverte et fermée ?", https://bibliotheque.univ-paris-diderot.fr/contenu/actu-bu-ferm%C3%A9es-mais-science-ouverte-en-ligne.

- **L'équipe Inria procède à une validation des revues dans Aurehal** pour les publications de sa collection INRIA. L'objectif est de compléter, corriger pour pouvoir valider les titres actuellement non validés et ainsi tenter de minimiser les nouvelles créations par les déposants. Les opérations de fusion sont limitées aux entrées Aurehal dont les documents associés sont Inria.

- **15 ans HAL-inria :** le 27 avril 2005 a eu lieu le premier dépôt officiel sur HAL-Inria ! Nous sommes heureux de fêter le 90423ème dépôt pour ce 15ème anniversaire.

- Report des journées CasuHAL 2020 en juin 2021.